ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 et 27 JUIN 2021 CANTON D'AVALLON - YONNE



BINÔME SOUTENU PAR





Conseillère municipale d'Avallon Conseillère communautaire Avallon-Vézelay-Morvan

REMPLAÇANTE : CLAUDETTE JEANNOT

DYLAN ROZET

Assistant de Régulation Médicale au SAMU 89 Sophrologue

REMPLAÇANT : GÉRARD DEMARTINI

VOTEZ POUR LA JEUNESSE, LA PROXIMITÉ ET LE DYNAMISME !

LES 10 POINTS ESSENTIELS POUR LESQUELS NOUS NOUS BATTRONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Lutter contre la désertification médicale : défense de la santé pour **tous** sur <u>tout</u> le territoire de l'Yonne (ouverture de maisons de santé avec médecins et spécialistes salariés par le département, poursuivre le projet de bourse d'engagement pour les futurs praticiens).





Faire des économies sur la fraude sociale et les dépenses inutiles (les aides doivent bénéficier aux Icaunais dans le besoin!).

Apporter une meilleure considération pour les personnes handicapées, âgées et leurs proches.





Refuser toutes propositions d'accueil et de prise en charge de migrants, défendre inébranlablement la laïcité et la lutte contre le communautarisme (proposer de nommer un collège de l'Yonne au nom de Samuel Paty).

Accompagner la jeunesse en favorisant la culture dès le plus jeune âge, remettre en place dès la fin de la pandémie le « Yonne Tour Sport » (adapter ce dispositif aux vacances d'hiver), accompagner les jeunes dans leurs études et leur recherche d'emploi.





Assurer la sécurité pour tous : rénovation du réseau routier, prévention et sensibilisation aux dangers de la route dans les collèges (alcool, stupéfiants...), retour des 90 km/h sur nos routes départementales, développement de la vidéoprotection et de la sécurisation des collèges.

Consulter la population sur tous les sujets importants (référendums locaux, sondages...).





Améliorer la qualité de vie des habitants : logement et numérique (aide aux rénovations des logements sociaux, continuer le déploiement de la fibre optique et en finir avec les zones exclues de tout réseau mobile).

Défendre et protéger nos emplois, notre terroir, notre patrimoine historique et naturel (développement du 100% Yonne pour mettre en valeur le travail de nos artisans, commerçants et producteurs locaux, préservation de la biodiversité et restauration écologique des villes).





Assurer la protection et la sécurité de notre population : s'opposer à la fermeture du centre d'appel du SAMU de l'Yonne, enrichir les moyens matériels et humains pour le SDIS 89 (dotation de caméras-piétons pour chaque pompier du département).